

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DÉSERT DU 23/02/2023

Présents : Gilbert BENAS, Daniel CHRISTEL, Odile DALIA, Audrey MOREAU, Julie GOSTOMSKI, Marie-Edith GROISON, Rodica MANEA, Arnaud MAZOYER, Aude NOËL, Michel ROYER

Étaient représentés : Michaël VITARD par Michel ROYER, Éric DAVANTURE par Marie Paule SAVOYE.

DELIBERATIONS

- 1- Daniel CHRISTEL annonce la démission d'un conseiller municipal, Joaquin JORGE, qui était correspondant défense. Afin de le remplacer dans cette mission, Daniel CHRISTEL propose la candidature d'Odile DALIA. Le conseil municipal approuve à l'unanimité. Cette mission consiste à transmettre les informations défense auprès des jeunes administrés et leurs parents.
- 2- Acquisition à 1€ symbolique de la voie du lotissement « en Condemaine » et donc le transfert dans le domaine public. Il n'existe pas de convention avec le lotisseur. L'acte notarié sera aux frais de la commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité
- 3- Relèvement du plafond du RIFSEEP, fonds pour les indemnités des employés communaux. Le conseil municipal approuve à l'unanimité
- 4- Le SYDESL, organisme de gestion des réseaux électriques des communes, change de statuts et de compétences. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces changements.

QUESTIONS DIVERSES

- 1- **La rénovation des salles des Rocheriaux et des Barigas** n'est pas prévue au budget 2023. Un ERP (établissement recevant du public) doit faire l'objet d'une étude avant toute phase de travaux concernant l'isolation, le changement des huisseries. La chaudière est récente et le piano au gaz a été supprimé et remplacé par une table à induction. Julie GOSTOMSKI demande le changement d'un panier à vaisselle du lave-vaisselle.
- 2- **Proposition de mise en vente d'un terrain communal « en Condemaine ».** M. GUIBORAT, propriétaire d'Intermarché Saint Désert, propose l'acquisition de ce terrain pour installer des services. Certains conseillers émettent des réserves.
- 3- **Travaux de l'école maternelle.** La maîtrise d'ouvrage a été menée de mains de maître par Olivier FRÉAUX. Les travaux s'échelonnent pendant les vacances scolaires et les premiers résultats suite à l'isolation et à l'installation d'une climatisation réversible donnent toute satisfaction aux enseignants. Une économie de chauffage est attendue. En projet : effectuer les mêmes travaux pour la salle d'activité.
- 4- **Point sur la déchetterie de Granges.** Le Grand Chalon, ayant repris la compétence ordures ménagères, versait jusqu'en 2022, 12 800 € de redevance à Véolia pour que les habitants de Saint-Désert puissent accéder à la déchetterie. En 2023, Véolia demande 72 000€/an ce que le Grand Chalon refuse de payer. Des discussions sont en cours et l'interdiction d'accès aux St Désiréens a été suspendue jusqu'au 31/03/2023.
- 5- **Aménagement de l'avenue du stade et des liaisons de chemins de randonnée Mont Pourroux/Mont Avril et voie verte/village.** La plantation de la mini-forêt avenue du stade serait subventionnée par la région. Une réunion est prévue le 10 ou le 17 mars avec Aude

NOËL, adjointe en charge du projet, Gilbert BENAS, Roland GAILLARD, et les membres de la commission bois.

- 6- **Compte-rendu sur les futurs travaux de l'église et leur financement.** La fissure du chœur n'est que superficielle (le maçon vient voir la fissure le 25/02/23) et la charpente ne nécessite que le changement d'une poutre. Le souhait de la commission patrimoine est de permettre la réouverture dès que les travaux de sécurité incendie et électriques sont effectués. Monsieur le curé propose en alternance été/hiver avec Moroges pour célébrer une messe le dimanche à 18h.
- 7- L'arrêt de bus à Cocloyes est opérationnel.
- 8- Projet d'implantation d'un cuvage, rue du prieuré, en attente de décision des Bâtiments de France.
- 9- Ouverture d'un chemin communal en lien avec la voie verte en Condemaine.
- 10- La commission budget se réunira les 9 et 16 mars.
- 11- Une visite de la maison de M. BORDE est prévue le 10/03/23 afin d'exercer éventuellement notre droit de préemption.